

Atelier

Quelle ville, quelle campagne demain?

une lecture appliquée de la législation de l'urbanisme



Alternance oblige, les membres des associations, les élus, comme les praticiens, s'interrogent sur l'application des nouveaux textes modifiant les Codes Rural, de l'Urbanisme et de l'Environnement, dont l'encre était à peine sèche et sur ceux que préconisent la récente Conférence environnementale. Il s'agit toujours de distinguer les espaces définitivement voués à la campagne et ceux destinées à l'urbanisation. Il faut aussi toujours répondre à la question :

Comment sur un espace restreint, densifier, poursuivre l'urbanisation, s'interroger sur la construction en hauteur, notamment dans les quartiers historiques ?

Vendredi 7 décembre 2012

Lyon

Fort de Vaise

25, bd Antoine de St Exupéry 69009 LYON

Atelier de Patrimoine-Environnement organisé avec le concours de Patrimoine-Rhônealpin et le soutien de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Renaud

PROGRAMME - *Atelier animé par le Bâtonnier de la Bretesche, avocat honoraire, président des Journées Juridiques du Patrimoine, président délégué de Patrimoine-Environnement*

8h45- DEBUT DE L'ATELIER

8h45 - Accueil

9h00 - Introduction des travaux / *Bâtonnier de la Bretesche*

LA MAÎTRISE DU FONCIER

La ville prend chaque année 66000 ha à la campagne. Les lois Grenelle ont décidé de faire cesser cette hémorragie : le code rural organise un contrôle d'affectation de terres agricoles à l'urbanisation

9h10 - Les textes en vigueur / *Bâtonnier de la Bretesche*

9h15 - Etat des lieux et orientations en Rhône-Alpes

- l'approche de la SAFER / *Michel Heimann, DG Safer Rhône-Alpes et DG de la Fnsafer*
- l'approche de la DREAL / *Jean-Philippe Deneuvy, directeur adjoint DREAL Rhône-Alpes*
- le point de vue d'élus

Débat

DENSIFICATION ET PROTECTION DES MONUMENTS, DES PAYSAGES ET DES ESPACES VERTS

11h30 - 1ère étape : Quelles leçons tirer de la réforme des SCOT et des PLU / *Philippe Baffert, consultant, ancien chef de bureau du droit de l'urbanisme au Ministère de l'environnement et du développement durable*

Débat

12h30 - DEJEUNER

14h00 : 2ème étape : le décret du 19 décembre 2011 concernant les AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) / *Pierre Francheschini, ABF chef du STAP du Rhône*

14h30 - 3ème étape : quel foncier pour la nouvelle urbanisation?

Débat

LE RÔLE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA REDYNAMISATION DES CENTRES URBAINS

15h30 - L'intérêt du partenariat entre la Fondation du Patrimoine et les communes ayant une ZPPAUP (ou AVAP) pour de l'amélioration de l'habitat / *Marie-Edith Castro de Feuarent, responsable des partenariats*

LES ASSOCIATIONS DANS LEUR DEMARCHE CITOYENNE

16h30 - Table ronde avec les associations locales

L'association et la procédure d'élaboration des documents d'urbanisme: quels rôles leur donnent les élus ?

17h30 - FIN DE L'ATELIER

PROLONGATION DE L'ATELIER SUR INSCRIPTION PREALABLE :

Vendredi 7 décembre : dîner et animation culturelle et / ou patrimoniale

Samedi 8 décembre:

-Visites commentées en présence des acteurs locaux (en cours d'élaboration)

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et inscriptions :

Anne Le Clésiau – Fédération Patrimoine-Environnement
LUR – 20 rue du Borrégo 750120 Paris
Tél. : 01 42 67 84 00 – Fax : 01 42 67 53 46
contact@associations-patrimoine.org
www.associations-patrimoine.org

Accès:

Fort de Vaise - 25, bd Antoine de St Exupéry 69009 LYON
04 78 47 10 82



Hébergements: Attention Fêtes des lumières à Lyon du 6 au 9 décembre

Réserver votre hôtel sans tarder ou chercher en périphérie de Lyon-Vaise (5^{ème} ou 9^{ème} arrondissements)
tel qu'à Tassin la Demi Lune ou Sainte-Foy les Lyon (à 1 km)
ou à Ecully ou Champagne au Mont d'Or (5 km)

Office Tourisme Lyon
Place Bellecour 69002 Lyon
Tél. 04 72 77 69 69 Fax. 04 78 42 04 32
<http://www.lyon-france.com/>